



RCS : POITIERS
Code greffe : 8602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00707
Numéro SIREN : 334 042 991
Nom ou dénomination : A.I. GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 09/01/2017 sous le numéro de dépôt 93

AIG - SAS AI GROUP
ZI LA NAURAIS BACHAUD
86530 NAINTRE

Bilan - Actif

Déclaration au 31/12/2014

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2014	31/12/2013
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	38 375		38 375	
Concessions, brevets et droits similaires	10 300	9 920	380	380
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	294 826	154 139	140 687	92 166
Autres immobilisations corporelles	180 956	123 934	57 022	70 652
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	8 000		8 000	8 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	34 385	14 530	19 855	19 940
ACTIF IMMOBILISE	566 841	302 523	264 318	191 139
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	451 201		451 201	390 375
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	87 872		87 872	78 036
Marchandises	45 126		45 126	27 384
Avances et acomptes versés sur commandes	154 305		154 305	210 950
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	6 763 351	51 048	6 712 303	4 819 443
Autres créances	1 318 690	11 111	1 307 579	1 747 988
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	35 961		35 961	19 996
(dont actions propres :)				
Disponibilités	260 091		260 091	95 267
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	10 112		10 112	227 903
ACTIF CIRCULANT	9 126 708	62 159	9 064 549	7 617 341
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 693 549	364 682	9 328 867	7 808 480

TRIBUNAL DE COMMERCE - GREFFÉ

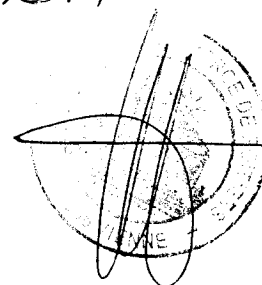
DEPOT N°

93

DU 9-1-2017

RCS POITIERS

003707



Rubriques	31/12/2014	31/12/2013
Capital social ou individuel (dont versé :	297 715)	297 715
Primes d'émission, de fusion, d'apport	288 000	288 000
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence	)	
Réserve légale	7 650	7 650
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	)	
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	)	
Report à nouveau	1 544 134 -1 756 315	1 544 134 -2 799 325
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	944 196	1 043 010
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 325 380	381 185
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	17 370	49 618
AUTRES FONDS PROPRES	17 370	49 618
Provisions pour risques	260 991	1 393 787
Provisions pour charges		
PROVISIONS	260 991	1 393 787
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 359 231	406 973
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	)	43 934
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	174 034	178 502
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 416 778	2 531 497
Dettes fiscales et sociales	553 609	568 468
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 224 807	1 346 471
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	952 632	908 044
DETTES	7 725 126	5 983 889
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	9 522 967	7 806 480

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2014

Exportation	France	Exportation	31/12/2014	31/12/2013
Ventes de marchandises	1 870 118	7 092 342	8 962 460	10 663 798
Production vendue de biens	1 060		1 060	
Production vendue de services	48 350		48 350	
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 919 529	7 092 342	9 011 871	10 663 798
Production stockée			9 836	-22 777
Production immobilisée			100 811	
Subventions d'exploitation			695	27 187
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			450 384	341 234
Autres produits			11 786	1 185
PRODUITS D'EXPLOITATION			9 585 383	11 010 638
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			4 370 233	4 995 784
Variation de stock (marchandises)			-17 742	-18 205
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-60 826	-28 705
Autres achats et charges externes			2 474 847	2 538 498
Impôts, taxes et versements assimilés			127 870	167 196
Salaires et traitements			1 698 121	1 721 932
Charges sociales			750 384	744 431
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			41 417	37 861
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			38 151	171 437
Autres charges			7	48
CHARGES D'EXPLOITATION			9 422 461	10 330 277
RESULTAT D'EXPLOITATION			162 923	680 361
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			640	1 078
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			3 887	873
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			292	213
PRODUITS FINANCIERS			4 818	2 163
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			60 549	8 571
Différences négatives de change			2 225	24 370
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			62 774	32 942
RESULTAT FINANCIER			-57 855	-30 778
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			104 968	549 583

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2014

Résumé	31/12/2014	31/12/2013
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 500	199 258
Produits exceptionnels sur opérations en capital		128 369
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	763 000	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	773 500	327 625
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	83 107	60 443
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		4 140
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	83 107	64 583
RESULTAT EXCEPTIONNEL	890 393	263 042
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-148 835	-130 386
TOTAL DES PRODUITS	10 363 702	11 340 426
TOTAL DES CHARGES	9 419 506	10 297 416
BENEFICE OU PERTE	944 196	1 043 010

Annexes

L'exercice clos le 31/12/2014 a une durée de 12 mois du 1er janvier au 31 décembre.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les litiges concernant SIEMENS et MATEX se sont soldés durant l'année 2014, les provisions qui avaient été constatées antérieurement ont été reprises.

Les actions détenues par le Groupe Gorgé ont été cédées le 31 octobre 2014 à une de ses filiales FINUS.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et au règlement ANC n°2014-03, PCG Art.831-1.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont composées de concessions et droits similaires et de logiciels ainsi que de frais de développement.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 ou 2 ans.

Les frais de développements sont amortis sur une durée de 5 ans maximum. La date de départ de l'amortissement est déclenchée par la mise en service ou le début d'utilisation du produit ou du procédé.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Immobilisations corporelles	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Installations techniques, mat.outillage	20 % L	20 % L
Install. générales agenets, aménagts	10 % L	10 % L
Matériel de transport	20 % L	20 % L
Matériel de bureau et informatique	33.33 % L	33.33 % L
Mobilier	10 % L	10 % L

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

CREANCES

Les créances clients et comptes rattachées sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'il y a un risque de non recouvrement.

OPERATIONS EN MONNAIE ETRANGERE

Des ajustements de cours sont effectuées à la clôture de l'exercice.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition.

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

MODALITES DE PRISE EN COMPTE DES AFFAIRES EN COURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La méthode retenue est la prise en compte du chiffre d'affaires et du résultat au fur et à mesure de l'avancement.

Le taux d'avancement retenu résulte du rapport entre le coût de production à la clôture de l'exercice et le coût global de l'affaire.

Les évaluations de chiffre d'affaires à l'avancement sont établies dans le respect du principe de prudence. Lorsqu'une perte à terminaison est prévisible, une provision est constituée.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE

Aucun changement notable de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

Le CICE est comptabilisé au crédit du compte 648900 "crédit d'impôt compétitivité emploi". Il est donc déduit des charges de personnel.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Une non conformité a été déclarée après livraison des pompes au Ministère de la Défense Algérienne (montant PO 934 K€). L'impact devrait être de 70 K€ environ.

Les lignes de cautions à la BNP vont être étendues grâce à une contre garantie d'ATRADIUS.

Les prises de commandes sur janvier et février 2015 se sont élevées à 3715 K€, le carnet de commandes au 28/02/2015 dépasse les 14 M€.

Immobilisations

Déclaration au 31/12/2014

Rubriques	Début d'exercice	Revalorisation	Acquisit. reports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			38 375
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 300		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur soi propre			
Constructions sur soi d'autrui			
Const. install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	221 607		73 218
Installations générales, agenc., aménag.	59 042		1 470
Matériel de transport	23 555		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	95 270		1 618
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	399 475		76 306
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	8 000		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	34 470		1 385
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	42 470		1 365
TOTAL GENERAL	452 245		116 046

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			38 375	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			10 300	
Terrains				
Constructions sur soi propre				
Constructions sur soi d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.			294 826	
Installations générales, agencements divers			60 512	
Matériel de transport			23 555	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			96 888	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			475 781	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			8 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		1 450	34 385	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 450	42 385	
TOTAL GENERAL		1 450	566 541	

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 920			9 920
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	129 441	24 698		154 139
Installations générales, agenc. et aménag. divers	9 368	5 907		15 272
Matériel de transport	22 217	1 338		23 555
Matériel de bureau et informatique, mobilier	75 633	9 473		85 107
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	236 656	41 417		278 073
TOTAL GENERAL	246 576	41 417		287 993

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Differential de durée et autres	Mode Amort/Int. exception	Mode Amort/Int. exception	Differential de durée et autres	Mode Amort/Int. exception	Mode Amort/Int. exception	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	--------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations

Provisions et dépréciations

Déclaration au 31/12/2014

Exercice	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
----------	------------------	-----------	----------	----------------

Provisions gisements miniers, pétroliers
Provisions pour investissement
Provisions pour hausse des prix
Amortissements dérogatoires
Dont majorations exceptionnelles de 30 %
Implantations étrangères avant 01/01/92
Implantations étrangères après 01/01/92
Provisions pour prêts d'installation
Autres provisions réglementées

PROVISIONS REGLEMENTEES

Provisions pour litiges	1 233 350		1 010 510	222 840
Provisions pour garanties données aux clients	57 231	33 807	57 231	33 807
Provisions pour pertes sur marchés à terme	103 206	4 344	103 206	4 344
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				

PROVISIONS RISQUES ET CHARGES

1 393 787 38 151 1 170 947 260 991

Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières	14 530			14 530
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	68 548		17 500	51 048
Autres dépréciations	11 111			11 111

DEPRECIATIONS

94 189 17 500 76 689

TOTAL GENERAL	1 487 976	38 151	1 188 447	337 679
----------------------	------------------	---------------	------------------	----------------

Dotations et reprises d'exploitation	38 151	425 447
Dotations et reprises financières		
Dotations et reprises exceptionnelles		763 000
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice		

Créances et dettes

Déclaration au 31/12/2014

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	34 385		34 385
Clients douteux ou litigieux	53 489	53 489	
Autres créances clients	6 709 861	6 709 861	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 127	1 127	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	969 541	969 541	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	98 158	98 158	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	17 488	17 488	
Groupe et associés	188 371	188 371	
Débiteurs divers	44 005	44 005	
Charges constatées d'avance	10 112	10 112	
TOTAL GENERAL	8 126 536	8 092 153	34 385

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	472 231	472 231		
Emprunts et dettes à plus d'1 an à l'origine	887 000	887 000		
Emprunts et dettes financières divers	43 934	43 934		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 416 778	2 416 778		
Personnel et comptes rattachés	156 269	156 269		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	289 560	289 560		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	44 829	44 829		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	62 951	62 951		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	2 224 907	2 224 907		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	952 632	952 632		
TOTAL GENERAL	7 551 092	7 551 092		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

887 000

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Charges à payer

Déclaration au 31/12/2014

Compte	Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Scén
CHARGES À PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
408100000	Fournisseurs - fact. non parvenues	925 903,12	340 528,95	585 373,17
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		925 903,12	340 528,95	585 373,17
AUTRES DETTES				
419900000	Clients - Avoirs A Etablir	1 554,00	12 171,16	-10 617,16
TOTAL AUTRES DETTES		1 554,00	12 171,16	-10 617,16
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200000	Dettes provis. pr congés A payer	143 433,43	145 741,75	-2 308,32
428300000	PERSONNEL - PRIMES A PAYER		12 000,00	-12 000,00
428900000	Personnel - autres charges A payer	7 790,40	4 487,57	3 292,83
438200000	Charges sociales s/congés A payer	64 545,04	65 583,79	-1 038,75
438800000	Charges sociales - charges A payer	15 431,78	15 431,78	
438820000	Charges sociales sur primes prov.		5 400,00	-5 400,00
448600000	Etat - autres charges A payer	62 951,07	59 076,46	3 874,61
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		294 161,72	307 731,35	-13 579,63
INTERETS COURUS SUR DECOUVERT				
518800000	BANQUES - INTERETS COURUS A PAYER	701,29	491,81	209,68
TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT		701,29	491,81	209,68
TOTAL CHARGES A PAYER		1 221 855,13	700 852,17	521 002,96

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2014

Compte	Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Ecarts
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000000	Charges constatées d'avance	10 311,83	22 190,54	11 878,71
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		10 311,83	22 190,54	11 878,71
PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE				
487000000	Produits constatés d'avance	82 831,42	204 144,32	-121 312,90
TOTAL PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE		82 831,42	204 144,32	-121 312,90

Compte	Libelle	31/12/2014	31/12/2013	Écart
PRODUITS À RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100000	Clients - factures A Etablir	3 065 408,24	1 017 133,52	1 238 274,72
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		3 065 408,24	1 017 133,52	1 238 274,72
AUTRES CREANCES				
409800000	Fournisseurs - RRR à obtenir	42 117,61	445 625,70	-403 508,09
448700000	Etat - produits A recevoir	17 488,00	333,33	17 154,67
TOTAL AUTRES CREANCES		59 605,61	445 959,03	-386 353,42
TOTAL PRODUITS À RECEVOIR		3 125 013,85	1 463 092,55	1 661 921,30

Composition du capital social

Déclaration au 31/12/2014

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	297 715			1
Actions amorties				0,00
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				0,00
Actions préférentielles				0,00
Parts sociales				0,00
Certificats d'investissements				0,00

Variation des capitaux propres

Déclaration au 31/12/2014

	capitaux propres au 31/12/2013	Affectation du résultat de l'exercice 2013	Augmentation de capital	Résultat de l'exercice 2014	capitaux propres au 31/12/2014 avant projet d'affectation du résultat	Projet d'affectation du résultat	capitaux propres au 31/12/2014 après projet d'affectation du résultat
Capital social	297 715,00				297 715,00		297 715,00
Prime d'émission	288 000,00				288 000,00		288 000,00
Réserve légale	7 650,45				7 650,45		7 650,45
Autres réserves	1 544 134,14				1 544 134,14		1 544 134,14
Report à nouveau	-2 799 324,76	1 043 010,00			-1 756 314,76	944 195,59	- 812 119,17
Résultat de l'exercice	1 043 010,00	-1 043 010,00		944 195,59	944 195,59	-944 195,59	0,00
Capitaux propres	381 184,83	0,00		944 195,59	1 325 380,42	0,00	1 325 380,42

Ventilation du chiffre d'affaires

Déclaration au 31/12/2014

	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2014	Total 31/12/2013
PAR SECTEUR D'ACTIVITE				
Sécurité incendie	1 919 528	7 092 342	9 011 870	10 663 798
PAR ZONE GEOGRAPHIQUE				
Moyen Orient et Asie		3 234 302	3 234 302	7586346
Europe		208 052	208 052	53062
Amérique			0	184
France	1 919 528		1 919 528	1831761
Autres		3 649 988	3 649 988	1192445
total	1 919 528	7 092 342	9 011 870	10 663 798

Engagements financiers donnés et reçus

Déclaration au 31/12/2014

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
- Cautions de restitution d'acompte	39 665					39 665
- Cautions de bonne fin	1 406 495					1 406 495
- Cautions de soumission	186 195					186 195

TOTAL	1 632 355					1 632 355
--------------	------------------	--	--	--	--	------------------

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						
--------------	--	--	--	--	--	--

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						
--------------	--	--	--	--	--	--

Dettes garanties par des sûretés
réelles

Déclaration au 31/12/2014

Rubriques	Montant garanti
-----------	-----------------

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes sur établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

TOTAL

Identité des sociétés mères
consolidant les comptes de la
société

Déclaration au 31/12/2014

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
GRUPE GORGE 19 rue du Quatre Septembre 75002 PARIS	SA	12 881 843	51,00 %

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
--------------------	---------	----------------------

Condamnation Matex	28 827	
Retour marchandises en stocks affaire AMIMER	53 280	

TOTAL	83 107
--------------	---------------

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
---------------------	---------	----------------------

Reprise provision affaire SIEMENS	718 000	
Reprise provision honoraires/affaire SIEMENS	25 000	
Reprise provision honoraires/affaire MATEX	20 000	
Condamnation Matex	10 500	

TOTAL	773 500
--------------	----------------

Rubriques	Entreprises liées	Participations
ACTIF IMMOBILISE		
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	8 000	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
ACTIF CIRCULANT		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	468 198	
Autres créances	227 443	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	345 595	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 942 972	
Produits de participations		
Autres produits financiers		
Charges financières		

Produits

Chiffre d'affaires 411672 euros

Charges

Achats	353720 euros
Sous-traitance	88251 euros
Frais financiers	38687 euros

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	20	
Agents de Maîtrise et Techniciens	9	
Employés	7	
Ouvriers	5	
TOTAL		41

Honoraires de commissariat aux comptes :

Les informations concernant les honoraires des commissaires aux comptes sont mentionnées dans l'annexe des comptes consolidés du Groupe Gorgé, société mère du groupe.

Le volume d'heures cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés au 31/12/2014 s'élève à 3806 heures.

Aucune demande de DIF correspondant à ce volume d'heures acquis n'a été enregistrée à la clôture de l'exercice.

Le montant du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi s'est élevée pour l'année 2014 à un montant de 51449 euros.

Il devra être imputé sur la liquidation de l'IS 2014.

Dénomination	Capital	Q.P. Détenu	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Dividendes	Val. nette Titres	Cautions	Resultat
FILIALES (plus de 50%)					
AIGX	20 000	100	8 000		
	31 529		8 000		
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

Aucune provision n'est constatée en social au titre des indemnités de fin de carrière. Celles-ci sont provisionnées au niveau de la consolidation des comptes du groupe.

AI GROUP
Société par actions simplifiée au capital de 297.715 euros
Siège social : ZI La Naurais Bachaud – 86530 NAINTRE
334 042 991 RCS POITIERS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2015

L'an deux mille quinze,

Le 10 juin,

La société BALISCO, représentée par son président, la société GROUPE GORGE, elle-même représentée par son Président Directeur Général, Monsieur Raphael GORGE, a pris les décisions suivantes, relatives à l'ordre du jour suivant :

Connaissance prise des documents suivants :

- Statuts de la Société,
- Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce ;
- Texte des résolutions proposées par le Président.

a pris les décisions suivantes portant sur :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- Approbation des engagements et conventions réglementés ;
- Proposition d'augmentation de capital réservée aux salariés dans les conditions de l'article L.225-129-6 du Code de commerce ;
- Pouvoirs.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport du Président et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2014, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un résultat bénéficiaire de 944.195,59 €.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Il approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles visées à l'article 39-4 du C.G.I., s'élevant à 11.047 €.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2014 d'un montant de 944.195,59 € sur le compte report à nouveau.

TROISIEME DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés visés à l'article L.227-10 du Code de Commerce, approuve les termes de ce rapport.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur la proposition de réserver, dans la limite de 5% du capital social, une augmentation de capital aux salariés dans les conditions de l'article L.225-129-6 du Code de Commerce et sur la proposition de donner au Président tous pouvoirs aux fins :

- de mettre en place un plan d'épargne entreprise dans les conditions de l'article L.3332-1 et suivants (ancien article L.445-1) du Code du travail dans un délai maximum de six mois;
- d'arrêter l'ensemble des modalités de l'augmentation de capital et décider de l'époque de sa réalisation, dans un délai maximum de 2 ans ;
- de fixer le prix de souscription des actions nouvelles conformément aux dispositions des articles L.3332-18 et suivants (ancien article L. 443-5) du Code du travail;
- d'apprécier l'incidence de l'émission des actions nouvelles sur la situation de l'Associé Unique au moment de la mise en œuvre;
- de constater l'augmentation de capital réalisée en exécution de la présente délégation, modifier les statuts de la Société en conséquence et, généralement, faire le nécessaire à la réalisation de l'augmentation de capital ;

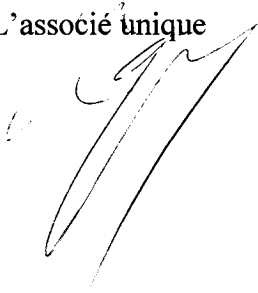
Décide de ne pas réserver une augmentation du capital social dans les conditions prévues à l'article L.225-129-6 du Code de commerce.

CINQUIEME DECISION

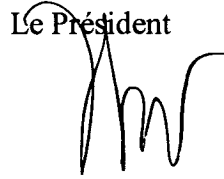
L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de ses délibérations certifié conforme en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité prescrites par la loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique et le Président.

L'associé unique

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, connected strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

Le Président

A handwritten signature in black ink, featuring a prominent, large 'M' or 'W' shape with a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.

AI GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 297.715 euros

Siège social : ZI La Naurais Bachaud – 86530 NAINTRE

RCS POITIERS 334 042 991

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2014

Chers actionnaires,

J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, le rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2014, ainsi que sur les comptes du dit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Il sera également donné lecture des rapports des commissaires aux comptes.

Présentation des comptes

Sont reprises ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que les données correspondantes pour l'exercice précédent :

	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois
Chiffre d'affaires	9 011 870	10 663 798
Production stockée	9 836	-22 777
Production immobilisée	100 811	
Achats et charges externes	-6 766 511	-7 487 372
VALEUR AJOUTEE	2 356 006	3 153 649
Subventions d'exploitation	695	27 187
Impôts, taxes	-127 870	-167 196
Charges de personnel	-2 448 505	-2 466 363
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-219 674	547 277
Reprises sur provisions, transferts de charges	450 384	341 234
Autres produits	11 786	1 195
Dotations aux amortissements et provisions	-79 567	-209 298
Autres charges	-7	-48
RESULTAT D'EXPLOITATION	162 922	680 361
Résultat financier	-57 955	-30 778
RESULTAT COURANT	104 967	649 583
Résultat exceptionnel	690 393	263 042
Impôt sur les résultats	148 835	130 385
RESULTAT NET	944 195	1 043 010

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Les produits d'exploitation s'élèvent pour l'année 2014 à un montant de 9 585 383 euros.

Le chiffre d'affaires est en baisse passant de 10,7 M€ d'euros à 9 M€.

Les subventions d'exploitation passent de 27 K€ en 2013 à 695 Euros en 2014.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 9 422 460 euros.

Les achats et charges externes passent de 7 487 372 euros à 6 766 511 euros.

Les impôts et taxes atteignent 127 870 euros et concernent principalement la CVAE (28 891 euros) et la Formation Professionnelle Continue (43 515 euros).

Les frais de personnel s'élèvent à 2 448 505 euros, pour un effectif moyen de 41 personnes.

Le résultat d'exploitation est un bénéfice de 162 922 euros, le résultat courant ressort à 104 967 euros.

Compte tenu du résultat financier de -57 955 euros et du résultat exceptionnel de 690 393 euros, le bénéfice avant impôt s'élève à 795 360 euros et le résultat net à 944 195 euros.

Dettes fournisseurs

La décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance (C Com. Art L 441-6-1 et D 441-4 ; LME art 24-II) est la suivante :

Total au 31/12/2014	Factures échues	Factures à 30 jours	Factures à 45 jours	Factures à 60 jours	Au-delà
1 484 218	949 517	393 285	7 197	124 295	9 924

Elle était la suivante au 31/12/2013 :

Total au 31/12/2013	Factures échues	Factures à 30 jours	Factures à 45 jours	Factures à 60 jours	Au-delà
2 162 775	1 676 309	237 104	84 918	137 639	26 806

Activité de la société en matière de recherche et développement

Au cours de l'exercice les investissements en recherche et développement ont été poursuivis. Les frais de développement (dépenses de personnel) relatifs au projet Doseur en Ligne SFV ont été immobilisés pour un montant de 38 375 euros. Un crédit d'impôt recherche d'un montant de 215 181 euros a été constaté pour l'année 2014.

La société a dans ses passifs une avance remboursable à OSEO de 17 370.36 euros.

Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la société

La société n'exerce aucune activité polluante.

Détention du capital social par les salariés

Conformément à l'article L225-102 du code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

Prises de participations

AI GROUP a pris des participations dans AIGX en date du 22/01/2014 (date d'enregistrement administrative aux Emirats Arabes Unis). Cette prise de participation à hauteur de 98% du capital d'AIGX, implantée aux Emirats Arabes Unis, vise à développer la présence d'AI GROUP sur le moyen Orient.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous demandons d'approuver les comptes annuels tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net de : 944 195,59 euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat net sur le compte de report à nouveau.

Après cette affectation, le poste report à nouveau s'élèvera à - 812 119.15 euros.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous signalons qu'aucun versement de dividendes n'est intervenu au cours des trois exercices précédents.

Dépenses et charges non déductibles fiscalement

Nous vous demandons d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement que nous avons engagées au cours de l'exercice écoulé, dont le montant global s'élève à 11 047 euros.

Evènements postérieurs survenus depuis la clôture

Une non-conformité a été déclarée après livraison des pompes au Ministère de la Défense Algérienne (montant PO 934 K€). L'impact devrait être de 70 K€ environ. Le règlement du client est donc retardé.

Les prises de commandes sur janvier et février 2015 se sont élevées à 3 715 K€, le carnet de commandes au 28/02/2015 dépasse les 14 M€.

Les besoins de financement de la société ont augmenté et un point entre associés sur les prévisions de trésorerie sera fait courant mai.

Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce

Il vous est demandé d'approuver les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce conclues au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

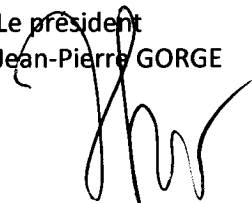
Le portefeuille géographique s'étend et permet de diversifier la clientèle.

La chute du prix du pétrole a un impact sur l'activité, mais qui est limité.

Les investissements au Moyen-Orient s'accroissent.

Fait à Paris le 18 mai 2015

Le président
Jean-Pierre GORGE

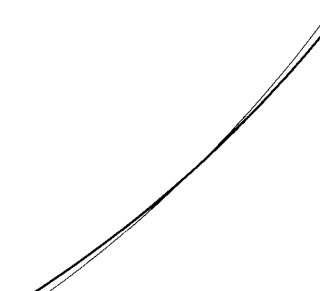


AI GROUP

Siège social : ZI La Naurais Bachaud – 86530 NAINTRE
Société par Actions Simplifiée au Capital de 297 715 euros

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Décision de l'Associé Unique relative à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2014



AI GROUP

Siège social : ZI La Naurais Bachaud – 86530 NAINTRE
Société par Actions Simplifiée au Capital de 297 715 euros

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Décision de l'Associé Unique relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2014

A l'Associé unique,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Paris, le 15 juin 2015

COREVISE

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



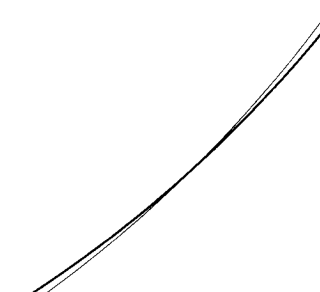
Stéphane MARIE
Associé

AI GROUP

Siège social : ZI La Naurais Bachaud – 86530 NAINTRE
Société par Actions Simplifiée au Capital de 297 715 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014



AI GROUP

Siège social : ZI La Naurais Bachaud – 86530 NAINTRE
Société par Actions Simplifiée. au Capital de 297 715 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014

A l'Associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AI GROUP, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

AI GROUP

*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2014*

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note relative aux "règles et méthodes comptables" de l'annexe expose les modalités de comptabilisation des affaires en cours à la clôture de l'exercice.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté, notamment, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats , à revoir les calculs effectués par la société et examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

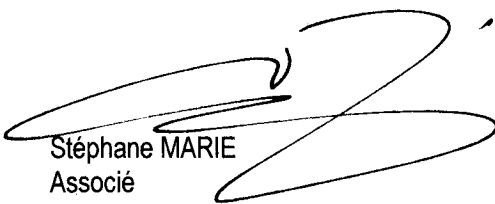
III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 15 juin 2015

COREVISE
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Stéphane MARIE
Associé